

Ricard le bienheureux

LEÇON DE VIE BOUDDHISTE / PAGE 7

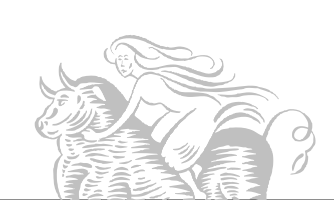


Un jeune sur deux est étranger

UNE GÉNÉRATION EN QUÊTE D'INTÉGRATION / PAGE 6

19 août 2010
12e année
numéro 33
€ 2,20
www.le-jeudi.lu

Le Jeudi



L'HEBDOMADAIRE LUXEMBOURGEOIS EN FRANÇAIS

À Clausen
Tombés… dans l'oubli
PAGE 15



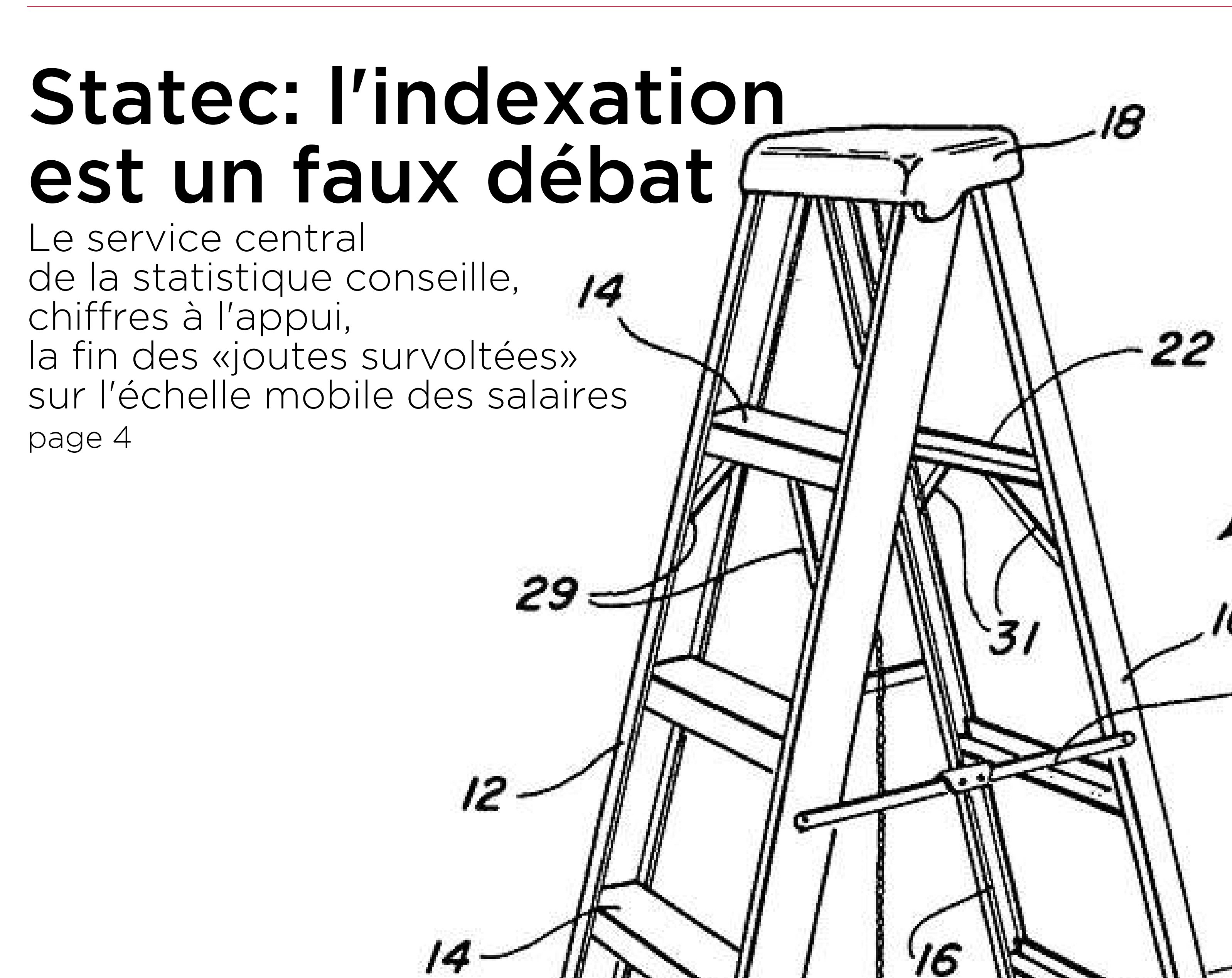
À COCHER



Théâtre
La Mousson d'été
PAGE 20

Statec: l'indexation est un faux débat

Le service central de la statistique conseille, chiffres à l'appui, la fin des «joutes survoltées» sur l'échelle mobile des salaires
page 4



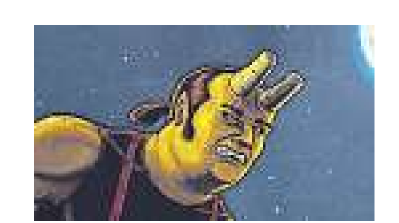


CETTE SEMAINE



Hooters: la franchise a du charme
PAGE 10

Côte d'Ivoire: conflit ethnique, mode d'emploi
PAGE 33



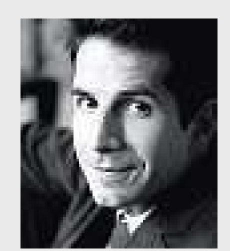
BD: c'est fantastique!
PAGE 21

NOS CHRONIQUEURS

Le Jeudi
44, rue du Canal
L-4050 Esch-sur-Alzette
E-mail: redaction@le-jeudi.lu
Éditeur: Editpress Luxembourg S.A.
Tél.: (352) 22 05 50
Fax: (352) 22 05 44
CCP: 132970-80



TROIS PERSONNES À LA UNE



Jul

Jul, dessinateur de presse et auteur de BD renommé, a très vite préféré les salles de rédaction aux salles de cours. Normalien et agrégé, il claque la porte de l'Éducation nationale pour vivre du dessin. Avec beaucoup de succès. À 35 ans, il a déjà collaboré avec les plus grands titres de la presse française et travaille actuellement pour *Charlie Hebdo*, *Lire* ou encore *Psychologie Magazine*.
Retour sur le parcours, la carrière et l'humour détonnant de ce jeune dessinateur de talent à l'occasion de la sortie du tome 2 de sa BD *Silex and the City*.
Lire page 23



Kapiteotac

Kapiteotac est un homme-médecine de la nation des Algonquins. Un homme qui fut pendant huit ans président des Premières Nations au Québec, fonction politique qui ne lui laisse guère de bons souvenirs, et qui parcourt le monde. De conférences (première venue en France à l'invitation de France Culture) en guérisons. Car Kapiteotac a été «choisi» dès l'âge de 7 ans pour être homme-médecine. «*Tu reçois un don en venant au monde. À 18 ans, j'ai reçu la plume d'aigle. À 33 ans, la pipe sacrée. Et c'est seulement à l'âge de 58 ans que j'ai été officiellement déclaré homme-médecine!*»
Lire page 27



Ariane Rey

Ariane Rey reprend le cap. Vogue vers de nouvelles aventures, au gré du vent, des flots. Organisatrice depuis 2007 de la très courue Siggy's cup, une régate qui rassemble 28 voiliers, elle imagine aujourd'hui faire entrer la mer à l'école. Ce après avoir constaté que bien des enseignants pratiquent la voile. Ariane, suivant son fil comme celui de l'eau, entrevoit une Siggy's cup interscolaire, qui serait agrémentée d'un programme pédagogique. Dès cette prochaine année scolaire? Toujours est-il qu'elle a pris langue avec le monde de l'enseignement et qu'elle compte déposer son projet au ministère. La mer, une école, une leçon…
Lire page 16

La Siggy's cup entre à l'école

Le fil d'Ariane

Ariane Rey file à plein nœud. Imagine une Siggy's cup réservée aux ados.

MICHEL PETIT

Sept voiliers, puis quatorze, vingt-et-un, vingt-huit… *«Pas mal pour une blonde»*, auto-analyse Ariane. Qui, ce faisant, suit son fil tandis que sa régate, la Siggy's cup, un nom inspiré du très luxembourgeois Sigismond, suit son cours selon une courbe arithmétique qui confine à l'art.

Ariane Rey, qui a posé sur les vagues baptismales la Siggy's cup, a tout d'abord rassemblé 7 embarcations. Celles-ci, sur l'écume méditerranéenne, entre St-Trop' et la résidence grand-ducale de Cabasson, à une encablure du fort présidentiel un zeste délaissé de Brégançon, se sont toisés au cours de la première régate. Un succès, d'emblée comme d'estime, en 2007. Puis les équipages, autant que les embarcations, se sont multipliés. *«En mai dernier, 28 voiliers ont participé à la régate. Selon notre rythme de progression, notre prochaine régate devrait rassembler 35 voiliers. Soit quelque 180 navigateurs. Tous issus d'entreprises et de sociétés établies au Luxembourg. Désormais, je loue un avion pour amener tous les équipages sur le lieu de départ. Après Hyères, Palma, deux fois Kremik (Croatie), nous partirons, en 2011, soit d'Athènes, soit de Pise. Nous ferions alors le tour de l'île d'Elbe»*.

Ariane ne part pas de rien. Vent en poupe, elle largue volontiers les amarres. Elle hisse la voile, tient la barre, depuis bientôt trente ans. Au Luxembourg, Ariane Rey dit avoir senti le besoin réel du large, du bol d'air et d'eau. *«Je voulais organiser une régate qui, certes soit sportive mais aussi conviviale. C'est ça l'esprit Siggy's cup. Et ça marche. Je voulais organiser un événement où les luxembourgeois (et les autres) se retrouveraient par la voile. Je voulais inculquer le goût de la voile. La plupart des équipages, composés aussi de novices, reviennent d'année en année. D'anciens participants, une fille notamment, sont déjà devenus skippers. J'ai monté mon projet de régate amicale grâce aussi à Editpress, parmi les tout premiers à me soutenir.»*

LEÇON MARINE

C'est ainsi que le «Tout-Luxembourg» se retrouve sur le pont: personnel de banques, d'études d'avocats, des hôpitaux, des services clubs, d'entreprises de tous les secteurs, d'institutions luxembourgeoises et européennes… «*Une véritable contagion*, se réjouit la navigatrice, *car les participants s'amusent* (ah, le bateau «Sodexho-apéro»!), *l'itinéraire est bien choisi, la course est bonne, les bateaux sont suffisamment confortables… Le projet a bien grandi, sans perdre son âme*»,

Et, selon toute vraisemblance, grandira encore dans la mesure où Ariane Rey pose son pied dans les écoles qu'elle espère convertir. *«Beaucoup d'enseignants pratiquent la voile. Je dois bientôt présenter un dossier au ministère de l'Éducation et des Sports. Mon objectif est d'organiser une régate interscolaire. Il reviendrait aux enseignants de composer leur équipage.*

À la régate s'ajouterait un projet pédagogique, les élèves, via le satellite, communiquant tous les jours avec leur école par textes et photos.

Je ne désespère pas d'organiser cette régate dès la prochaine année scolaire.» La mer, une leçon!



Photo: Michel Petit

Ariane Rey salue le voilier lauréat, au large de la seconde résidence méditerranéenne grand-ducale de Cabasson

Les océans sous statut

Les espaces océaniques s'étendant au-delà des juridictions nationales restent encore une source de conflits potentiels: des États souhaitent maintenir un régime de liberté.

Les océans et les mers restent des espaces fondés sur une liberté fondamentale, celle de la navigation, autour de laquelle s'est organisée la communication entre les peuples et les territoires.

Mais comme toute liberté, elle s'exerce aujourd'hui dans un cadre et un contexte renouvelés. Les considérations de sûreté et de sécurité et leur évolution réactivent le concept de puissances maritimes.

Le cadre juridique reconnu par la communauté internationale est la Convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM) du 10 décembre 1982. La convention, présentée comme la «Constitution des mers», procède à une recomposition des espaces maritimes, à une redéfinition des compétences des États côtiers, à une consécration de la protection du milieu marin, à une patrimonialisation de ressources internationales.

Au-delà des plateaux continentaux des États côtiers s'étend en profondeur la Zone internationale des fonds marins, proclamée patrimoine commun de l'humanité et pour laquelle une autorité a été instituée pour gérer les ressources minérales.

Les espaces marins qui sont situés au-delà des zones économiques exclusives et des plateaux continentaux ne sont pas compris dans la Zone internationale. Les «standards» internationaux évoluent. Les océans ont longtemps été le lieu d'exploitations inhumaines.

L'Organisation internationale du travail (OIT) a adopté une convention maritime consolidée, véritable code du travail maritime international, qui synthétise plus de 30 conventions et 20 recommandations pour l'emploi des gens de mer. L'OMI est la seule institution spécialisée des Nations unies dont le siège se trouve au Royaume-Uni.

L'OMI a adopté une quarantaine de conventions et protocoles et plus de 800 recueils de règles, codes et recommandations ayant trait à la navigation maritime.

ME MARC GLODT

Hauturier

Le ministère ouvre la voie d'eau

La mer, ça s'apprend. Le Luxembourg délivre les permis qui n'ont rien de complaisant.

MICHEL PETIT

Le ministère de l'Économie et du Commerce extérieur émet le permis mer, obligatoire pour la conduite d'un navire de plaisance battant pavillon luxembourgeois, que ce soit dans les zones côtières (cabotage) ou hauturières (en haute-mer, au large). Les cours donnés par le motor yacht club traitent du comportement sur l'eau, la sécurité, la météo… Les candidats peuvent également décrocher un certificat radio.

Quelques bonnes adresses:
- le groupe luxembourgeois de croisières et de régates (**GLCR**) a pour objet la pratique et l'enseignement du sport de la navigation à la voile sur mer, le développement des sports nautiques, l'organisation de régates, comme celle qui se déroulera, en Méditerranée du 4 au 8 septembre prochain. (www.glcr.lu);
- le Yacht club de Luxembourg (**YCL**), né suite à la construction du barrage d'Esch-sur-Sûre, propose également des régates ainsi que les cours de voile de la Lux sailing school (**LSS**);
- le Motor yacht club (**MYCL**,) assure les formations sur le site universitaire de Walferdange (mycl@mycl.lu).